

Bureau Fédéral

Réunion du 3 juillet 2020 en visioconférence

Présents : M. Jean-Pierre SIUTAT – Président.
Mmes Catherine GISCOU, Nathalie LESDEMA et Stéphanie PIOGER.
MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Philippe LEGNAME, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER

Excusé : Alain SALMON

Invités : Patrick COLLETTE et Paul-André TRAMIER

Assistent : Mmes Catherine BARRAUD, Léa DUMAS et Amélie MOINE
MM. Alain CONTENSOUX (DTN), Raymond BAURIAUD, Jacques COMMERES, Sébastien DIOT, Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT, Matthieu SOUCHOIS et Gilles THOMAS

N°	Annexes
1	Annexe 1 – Document PSF
2	Annexe 2 – 2020-07-03 BF FFBB Protocole Haute Performance Sélections nationales - Pôles
3	Annexe 3 – 2020-07-03 BF FFBB Protocole entraînement sport professionnel V2 JPS
4	Annexe 4 – 2020-07-03 BF FFBB Protocole basket amateur et VxE 22-06 au 11-07 VFIN
5	Annexe 5 – 2020-06-03 BF Liste des arbitres HN V1 PMT
6	Annexe 6 – 2020-07-03 BF Secrétaire Général V1 TBE
7	Annexe 7 – 2020-07-03 BF 5-CFC Point Général Commission Fédérale des Compétitions - V1 (ASN)
8	Annexe 8 – 2020-07-03 BF 5-CFC Basket Entreprise - V4 JPS
9	Annexe 9 – 2020-07-03 BF 4-RAJ Point a date V4pco
10	Annexe 10 – 2020-07-03 BF 4-CDC Demande d'affiliation - V3DHO
11	Annexe 11 – 2020-07-03 BF 4 CDC Homologation CTC 2020 compléments v2pco
12	Annexe 12 – 2020-07-03 BF 4 CDC Homologation CRT v3pco
13	Annexe 13 – 2020-07-03 2-PFE-FORMATION-Points BF - V1
14	Annexe 14 – 2020-07-03 BF 6-DAJI Document Unique Modifications Réglementaires

1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT : une nouvelle saison débute ; le protocole amateur et VxE, encadrant les activités traditionnelles (ex. toutes compétitions fédérales 5x5 et 3x3, hors LFB, et pratiques non compétitives), est en ligne.

Comme évoqué lors du précédent Bureau Fédéral, une réponse, cosignée avec les fédérations de volley et de handball, a été envoyée à l'Ordre National des Médecins ; elle fait suite à celui adressé à Alain CONTENSOUX demandant à la fédération de revenir sur l'obligation de fournir un certificat médical pour toute création ou renouvellement de licence.

Tous les membres du Bureau Fédéral ont bien renouvelé leur licence. Une vérification de l'état des licences des membres du Comité Directeur sera effectuée. Celles et ceux qui ne sont pas licenciés au début de la réunion ne pourront pas prendre part au vote.

2. Présidence

a. Point au national et à l'international

Jean-Pierre SIUTAT : un projet de compétition e-sport a été présenté à la FIBA qui l'a jugé excellent. Si l'avis est favorable avec l'éditeur, cette compétition devrait pouvoir démarrer au plus tard le 1^{er} septembre 2020 ; un plan de communication sera lancé prochainement.

Le 2 juillet, Jean-Pierre SIUTAT a assisté à une réunion avec la Ministre des Sports à laquelle étaient conviés l'ensemble des fédérations sportives et le Comité National Olympique ; elle portait sur les enjeux internationaux.

b. PSF 2020

Jean-Pierre SIUTAT félicite les équipes, bénévoles comme salariés, qui ont travaillé sur ce dossier. Un bilan sera effectué pour déterminer des axes d'amélioration pour 2021.

Cathy GISCOU met en avant l'implication des membres de la Commission PSF qui partait d'une page blanche.

Un courrier de remerciements, signé de Jean-Pierre SIUTAT, sera adressé aux équipes ayant travaillé sur ce dossier.

Gérald NIVELON présente un bilan de la campagne de financement 2020 du PSF (voir l'annexe 1).

Cathy GISCOU : Stan HACQUARD et Céline REFFET se sont rendus à l'ANS le mercredi 1^{er} juillet pour y présenter les dossiers de la fédération (méthode et synthèse), les retours étaient tous très positifs ; a priori, les propositions portées par la FFBB devraient être validées par l'ANS.

Christian AUGER : du fait de la crise sanitaire, les différentes ressources étaient disponibles pour travailler uniquement sur ce dossier ; si Stan HACQUARD par exemple avait dû traiter ses dossiers habituels (organisation du CIZ, Finales Nationales, etc.), la charge de travail aurait été trop importante ; une réflexion doit être menée pour assurer le meilleur traitement chaque année.

c. COVID-19 :

i. Point à date

Jean-Pierre SIUTAT : les sports collectifs ayant l'autorisation de reprendre une activité normale, il a fallu attendre une circulaire du Ministère des Sports précisant le cadre ; les Fédérations sont dorénavant responsables des protocoles mis en place.

ii. Protocoles

3 protocoles ont été mis en place :

- Haute Performance : concerne les joueurs et joueuses des équipes de France, 5x5 et 3x3, les pensionnaires du PFBB et pôles espoirs régionaux ;
- Sport professionnel : concerne uniquement la LFB et ses Centres de Formation, la LNB ayant édité son propre protocole à destination des clubs de Jeep Elite et Pro B ;
- Basket Amateur et Vivre Ensemble : concerne les divisions de la NM1 et LF2 jusqu'au niveau départemental et loisir, séniors et jeunes et toutes les pratiques non compétitives du Vivre Ensemble.

Voir les annexes 2, 3 et 4.

Validation des protocoles par le Bureau Fédéral

3. Délégation Haut Niveau

a. Point général

Philippe LEGNAME : lors du dernier Comité Directeur, le nouveau mode de gouvernance de la LFB a été acté ; les présidents de LFB ont désigné leurs représentants :

- Au Comité Directeur de la LFB :
 - Marie-Laure LAFARGUE
 - Marie-Sophie OBAMA
 - Philippe PROVOST
- Au Bureau Fédéral LFB
 - Marie-Sophie OBAMA
 - Marie-Laure LAFARGUE

Lors du Bureau Fédéral du 18 septembre 2020, seront proposés les quatre membres du Comité Directeur qui siègeront à l'Assemblée Générale LFB, les deux membres qui participeront au Comité Directeur LFB et la personnalité qualifiée. Une consultation à distance du Comité Directeur sera ensuite effectuée afin d'entériner cette décision.

Philippe LEGNAME : dans le cadre de la réflexion « LFB et son public », les premières étapes du projet ont été présentées au groupe de travail avant de soumettre l'étude complète au Bureau Fédéral ; Il est optimiste sur l'avenir de la Ligue Féminine.

b. Haut Niveau des Clubs

i. Compétitions HN - Scénarii de gestion d'une fin de saison qui n'irait pas jusqu'à son terme normal (LFB, LF2 et NM1)

Jean-Pierre SIUTAT : il faut anticiper le plus possible une éventuelle résurgence du virus qui nous (fédération, ligues et comités) pousserait à interrompre temporairement ou définitivement les compétitions ; les ligues et comités devront en faire autant pour leurs compétitions ; un document type sera produit par la Commission Fédérale des compétitions.

Philippe LEGNAME : ce soir, un groupe de travail LFB finalisera des propositions de différents scénarii en cas de fin de saison prématurée.

Amélie MOINE : la loi du 17 juin 2020 donne notamment aux fédérations et à toutes les structures déconcentrées la possibilité de prendre des mesures d'application immédiate et/ou rétroactives jusqu'au 31 décembre d'adaptation des compétitions sportives qu'elles organisent.

ii. Coupes d'Europe féminines ELW et ECW

Philippe LEGNAME : 8 clubs français peuvent être engagés en coupes d'Europe ; compte tenu du non engagement de Lattes-Montpellier, il est proposé la liste des clubs suivants :

- Euroligue Féminine :
 - LDLC ASVEL Féminin
 - Bourges Basket
 - Basket Landes (tour préliminaire)

- Eurocoupe Féminine :
 - Landerneau BB
 - Charleville-Mézières
 - Roche Vendée BC
 - ESB Villeneuve d'Ascq-LM
 - Saint Amant Hainaut Basket

Validation du Bureau Fédéral

Un communiqué de presse sera diffusé.

iii. Labellisation des Centres d'Entrainement LF2 et caisse de péréquation

Philippe LEGNAME : les 6 demandes de labellisation de centres d'entraînement ont été validées par la Commission Haut-Niveau des Clubs.

Concernant la caisse de péréquation, les critères de redistribution prévus par les règlements prennent en compte les résultats sportifs des équipes ainsi que le nombre de jeunes internationales dans la saison ; cette saison ayant été écourtée, il demande l'avis du Bureau concernant la façon d'effectuer la redistribution.

Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral souhaite que 2/3 des fonds soient attribués au prorata et sur les mêmes bases que la saison dernière. Le tiers restant sera partagé entre les clubs qui ont signé des contrats professionnels à ces jeunes filles provenant des centres de formation (LFB) ou entraînement (LF2), seul critère réglementaire appréciable cette saison.

c. HNO

i. Syndicat des arbitres HN – Point à date

Jean-Pierre SIUTAT : une réunion s'est tenue avec des arbitres de Jeep® Elite qui souhaitent créer un syndicat des arbitres, regroupant dans un premier temps les arbitres officiant en LNB avec une possibilité de s'ouvrir ensuite à celles et ceux d'autres divisions ; les statuts sont en cours de rédaction.

Paul MERLIOT est invité à leurs réunions ; les interlocuteurs de ce syndicat sont dans une optique de construction et de dialogue.

ii. Validation de la liste des arbitres à aptitude HN

Paul MERLIOT propose la liste des arbitres à aptitude HN pour la saison 2020-2021 (voir l'annexe 5)

Validation de la liste par le Bureau Fédéral
--

4. Trésorerie

a. Point général

René KIRSCH : suite à la réunion du Bureau Fédéral du 19 juin dernier, la Commission des Finances a étudié la situation financière du Comté Territorial Aube – Haute Marne ; la comptabilité de ce comité étant établie sur une année civile et non sur une année sportive, un bilan de saison intermédiaire arrêté au 30 juin a été effectué.

Le Comité a toujours une dette de 7 500€ envers la fédération, consentie dans le cadre d'une avance de trésorerie, qui sera remboursée le 25 juillet.

René KIRSCH a pris attache avec le Commissaire aux Comptes qui audite ce comité et qui remettra son rapport lors de l'Assemblée Générale du comité le 5 septembre prochain ; ce dernier a certifié les comptes et n'émettra pas de réserve.

A la lecture de ce bilan intermédiaire, une fois la dette de la fédération remboursée, le comité disposera d'une trésorerie de 17 500€ pour commencer la nouvelle saison.

Le comité a changé 3 fois d'agent comptable en l'espace de 9 mois, ce qui a compliqué la gestion financière du comité ; la situation est à présent stabilisée ; la saison peut donc s'envisager sereinement.

Il conseille au président de ce comité, de mettre en place une comptabilité sur la saison sportive et non pas sur l'année civile.

Un courrier à la signature de Jean-Pierre SIUTAT sera adressé aux élus du Comité Territorial Aube-Haute Marne ; dans un souci de transparence, la fédération se tient à la disposition des membres du comité pour toute question.

b. Budget prévisionnel 2020-2021

Jean-Pierre HUNCKLER présente le budget prévisionnel pour la saison 2020-2021 ; il remercie Pascal GOUDAIL, Alain CONTENSOUX et Aurélie BIHAIS pour leur travail sur ce dossier ; il salue également le travail du Pôle Marque qui a sécurisé l'ensemble des partenaires pour la saison prochaine.

Ce budget a été monté avec beaucoup de prudence, notamment sur les produits liés au nombre de licenciés et les partenariats. Il a pour objectifs prioritaires de permettre à la fédération de continuer à se développer (démarrage de FFBB 2024, refonte du site internet et de la plateforme 3x3 par exemple) et de garder sa réactivité en maintenant les effectifs salariés.

Il a été demandé à tous les pôles de réduire leurs frais de fonctionnement en développant, par exemple, les réunions en visio-conférence.

Un recadrage budgétaire pourra être effectué en décembre en fonction du nombre de licenciés et des partenariats.

Jean-Pierre SIUTAT : l'accueil de l'EuroBasket 2015 et les bénéfices réalisés ont permis à la fédération et à son Comité d'Organisation de poursuivre aujourd'hui l'organisation d'événements, permettant au basket français de rayonner sur les territoires et de favoriser l'accueil de nouveaux partenaires.

5. Secrétariat Général

a. Point général

Thierry BALESTRIERE propose que la réunion de Bureau Fédéral du mois d'août soit organisée à St Paul les Dax le samedi 29 août durant le Campus d'Été.

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral
--

Thierry BALESTRIERE : une nouvelle organisation de réunions de Bureau Fédéral sera testée lors de la réunion du mois de septembre 2020. Une première partie se fera en présentiel le vendredi 18 septembre de 13h à 19h et une seconde partie aura lieu le mercredi 23 septembre de 18h00 à 20h00 en visio-conférence.

b. AG LR-CD :

i. Point à date

Thierry BALESTRIERE fait un point sur les organisations des assemblées générales de ligues et comités (voir l'annexe 6) ; certaines structures n'informent pas la fédération de la tenue ou du report de leur AG.

Jean-Pierre SIUTAT : le président du Comité des Landes a démissionné.

ii. Directives fédérales pour l'organisation

Le Bureau Fédéral souhaite que le format des assemblées générales des comités et ligues soit le plus réduit possible :

- 2h maximum ;
- Respect des mesures sanitaires en vigueur (port du masque, distanciation, etc.) ;
- Pas de remise de récompense.

c. E-Marque V2 – Propositions de déploiement

Thierry BALESTRIERE présente le plan de déploiement d'e-marque V2 (voir la suite de l'annexe 8). Ce sujet sera abordé le mardi 7 juillet lors de la réunion post-Comité Directeur, avec les Ligues et Comités.

6. Délégation 3x3

a. Point général

Nathalie LESDEMA : l'Open Plus du Cap d'Ail la semaine dernière s'est très bien déroulé, le niveau était excellent et l'état d'esprit exceptionnel.

Jérôme PRIGENT : 20 joueurs professionnels étaient notamment présents

Le protocole sanitaire mis en place a été respecté, les membres de l'organisation étaient vigilants. Le dimanche 5 juillet se tiendra l'Open de St Paul.

7. Délégation Compétitions & Vivre Ensemble

a. Point général

Gérald NIVELON fait un point sur les différents dossiers de la Commission Fédérale des Compétitions (voir l'annexe 7).

b. Compétitions

i. Mise en œuvre des Packs Entreprises

Jean-Pierre SIUTAT présente les Packs Entreprises (voir l'annexe 8).

Une discussion s'engage sur les engagements des équipes dans le cadre du pack Entreprise.

Le Bureau Fédéral souhaite que les équipes concernées puissent participer à une compétition réservée uniquement aux entreprises ou au sein d'une offre de Basket Loisir mise en place par le Comité ou la Ligue.

La participation au plus bas niveau de championnat départemental ne sera possible mais qu'à titre dérogatoire ; elle sera soumise à la validation du Bureau Fédéral.

En cas de participation exceptionnelle et dérogatoire au championnat départemental, il n'y aura pas d'accession possible ; l'équipe concernée ne comptera pas pour le classement final.

8. Direction Générale / Direction Technique

a. Point général

Alain CONTENSOUX : concernant le point Ressources Humaines, il travaille avec les directeurs de pôles à un retour à la normale à partir du 10 juillet avec un système de rotation.

Les dates communiquées pour la Coupe d'Europe 3x3 du 24 au 26 septembre 2020 correspondent à un tour d'ELW et une journée de LFB. L'Équipe de France est inscrite. A l'avenir, un fonctionnement différent sur le 3x3 est souhaitable, notamment grâce à la mise en place d'un circuit professionnel 3x3. Il faut se rapprocher du mode de fonctionnement du tennis où les équipes de France jeunes participent à des compétitions et tournois individuels.

Fin août, un regroupement des équipes nationales est prévu à l'INSEP, plus de détails à venir.

Jacques COMMERES : les Coupes du Monde U17 ont été annulées et remplacées par un Skill Challenge ; il est proposé de ne pas participer, compte tenu des contraintes notamment financières. La date de la Coupe du Monde 3x3 U23 n'est pas encore communiquée, en revanche la Coupe du Monde 3x3 U18 se déroulera en Hongrie du 25 au 30 août. Le TQO 3x3 aura lieu du 26 au 30 mai 2021.

Les joueuses de l'Équipe U23 participeront à l'Open de France à titre de préparation. En cas de blessure, elles seront couvertes à l'identique que pour toute autre sélection nationale . Cela permettra d'améliorer le ranking de la France et le ranking individuel des joueuses.

Un regroupement des équipes de France 3x3 et 5x5 est organisé à l'INSEP du 24 au 27 août. Une journée média aura lieu le 25 août. Cela a pour objectifs :

- De donner une visibilité supplémentaire aux sélections nationales ;
- De favoriser le lien intergénérationnel et de transmettre les valeurs des équipes de France ;
- D'instaurer une transversalité entre les équipes 3x3 et 5x5 ;
- De promouvoir les sortant(e)s du Pôle France BB - Yvan Mainini.

La rentrée du Pôle France est prévue le dimanche 16 août pour les nouveaux pensionnaires et le mardi 18 août pour les autres.

Cinq projets importants sont en place à la Direction Technique :

- Réactualisation des contenus techniques pédagogiques et managériaux
- Préparation mentale et accompagnement humain propre à la FFBB accompagné par le projet "Team – Sport" en collaboration avec les fédérations de rugby, handball et volley sur la dimension mentale de la dynamique de groupe (Projet dans le cadre de la préparation des JO Paris 2024)
- Diffusion de conférences techniques de Valérie GARNIER et Vincent COLLET dans le cadre de la refonte de la formation des techniciens ;
- Réflexion autour de la détection.
- Synthèse des travaux de la Cellule de Veille technique

9. Délégation Clubs, Jeunesse & Territoires

a. Point général

Cathy GISCOU : le CNOSF a modifié le mode d'inscription pour la Carte Passerelle ; elle se fait dorénavant sur la plateforme du Comité Olympique.

L'ANDSA (Association Nationale pour le Développement du Sport dans l'Apprentissage) est très encouragée par le travail mené avec la fédération ; 10 nouvelles sections sportives vont être mises en place et proposeront toutes du 3x3 ; 22 autres sont à venir et intéressés par un Pack Entreprise ; une réflexion sera menée avec l'ANSA.

Un point général plus détaillé sera fait durant le Comité Directeur le lendemain matin.

b. Commission Soutien aux Clubs

i. Propositions de Financement pour le Retour Au Jeu (Clubs)

Gérald NIVELON présente les propositions de financements de clubs dans le cadre du Retour au Jeu (voir l'annexe 9).

Validation des propositions par le Bureau Fédéral

c. Commission Démarche Territoriale

i. Propositions de Financements pour le Retour au jeu (comités départementaux)

Pierre DEPETRIS présente les propositions de financement pour les comités départementaux (voir la suite de l'annexe 9) ; 12 demandes validées ; des réserves sur 2 requêtes :

- Le CD 93 souhaite faire appel à une association pour organiser l'évènement.

Le Bureau Fédéral souhaite que le CD 93 propose un contre-projet

Christian AUGER n'a pas pris part au vote.

- Le CD 81 a déposé une demande pour un camp avec hébergement payant.

Validation exceptionnelle de la demande par le Bureau Fédéral

d. Commission Démarche Clubs

i. Nouvelles affiliations

Pierre DEPETRIS présente les nouvelles demandes d'affiliations (voir l'annexe 10).

Validation des demandes d'affiliations par le Bureau Fédéral

ii. Cas des clubs avec affiliations Compétition et Entreprise

Thierry BALESTRIERE : le club du Ministère des Finances a une double affiliation (5x5 Compétition et 5x5 Entreprise) ; un deuxième club au moins est dans la même situation ; cela n'est pas cohérent avec la nouvelle offre de pratique.

Philippe CABALLO contactera le club et étudiera le dossier ; un recensement des cas identiques sera réalisé, pour décision à prendre ensuite par le Bureau Fédéral.

iii. Homologations

Pierre DEPETRIS présente les dernières demandes d'homologations de CTC (voir l'annexe 11).

Validation des propositions par le Bureau Fédéral

Les clubs concernés n'ayant pas transmis de demande particulière via la plateforme avant la date limite et le CD73 ayant transmis à la commission le 29 juin dernier un dossier incomplet pour l'intégration d'un club dans une CTC savoyarde, le Bureau Fédéral confirme le refus proposé par la Commission. Il est à noter que cette situation s'est déjà produite à plusieurs reprises avec ce comité.

iv. Conventions de rattachement territorial

Pierre DEPETRIS présente les dernières conventions de rattachement territorial (voir l'annexe 12)

Validation par le Bureau Fédéral

10. Délégation Formation & Emploi

a. Point général

Christian AUGER fait un point sur les différents dossiers de la Délégation Formation et Emploi (voir l'annexe 13).

b. Services civiques – Point de situation

Christian AUGER : suite au dernier Bureau Fédéral, une relance a été faite auprès des ligues et comités, de nouvelles demandes ont été reçues (voir la suite de l'annexe 13). Après la création du document, de nouvelles demandes ont été faites.

c. Campus 2020

Patrick COLLETTE fait un point sur l'organisation du Campus 2020 (voir la suite de l'annexe 13).

11. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

a. Formation JIG

Stéphanie PIOGER : en raison du contexte sanitaire, les formations JIG sont suspendues dans l'attente de la programmation de nouvelles sessions.
Un rappel sera effectué lors du Comité Directeur du lendemain matin.

Jean-Pierre HUNCKLER : un agent de joueurs, s'est exprimé dans la presse et a affirmé que le dispositif JIG permettait le travail dissimulé dans les clubs des divisions concernées.
Jean-Pierre SIUTAT saisit le Comité d'Éthique.
Le Bureau souhaite que les clubs dans lesquels cet agent intervient fassent un démenti ; si ce n'est pas le cas, des contrôles y seront effectués.

b. Cession de droits sportifs CTC TEAM GOLFE ANTIBES (NF3)

Stéphanie PIOGER : la fédération a reçu, le 23 juin 2020, une demande de cession des droits sportifs de Nationale Féminine 3 (NF3) de l'Azurée Club Golfe Juan à l'Olympique Antibes Juan Les Pins Basket.

La raison évoquée est qu'au sein de la CTC TEAM GOLFE ANTIBES, les joueuses des équipes féminines sont majoritairement de l'Olympique Antibes Juan Les Pins Basket.

Il est rappelé que la cession des droits sportifs est interdite mais peut toutefois être, à titre dérogatoire et exceptionnel, autorisée lorsque les circonstances le justifient. En aucun cas les droits sportifs sont distribuables et échangeables pour éviter les mutations et contourner la règle des 5 brûlés.

Il apparait ici que la demande est uniquement fondée sur l'effectif plus conséquent de joueuses au sein de l'autre club composant la CTC.

A cet effet, et pour ne pas rompre l'équité des clubs participants au championnat de NF3, d'une demande intervenue en outre tardivement, il est proposé de ne pas déroger aux règlements.

Rejet de la demande de cession de droit par le Bureau Fédéral

Stéphanie PIOGER relève que de plus en plus de demandes de cession de droits sportifs sont faites dans le cadre de CTC ou de fin de CTC. Une réflexion doit être menée sur le sujet.

c. Modifications réglementaires

i. Document Unique

Stéphanie PIOGER présente les modifications réglementaires pour la saison 2020-2021 (voir l'annexe 14). Ce document sera publié sous dizaine pour une ultime relecture.

Par ailleurs, deux nouvelles modifications sont proposées :

-
- La modification de l'article 123.4 des Règlements Généraux afin de permettre aux Commissions fédérales de se réunir par visio ou audioconférence :
- La suppression de la notion de "joueur exclusivement licencié en France et n'ayant pas évolué au sein d'une institution scolaire, universitaire ou académique hors de France" pour obtenir le statut de Joueur Formé Localement (JFL) ».

Cette disposition entrera en vigueur à compter de sa publication dans les règlements.

Validation des propositions par le Bureau Fédéral

Ce document a été réalisé en collaboration avec les différentes commissions pour que toutes les modifications apparaissent conformément aux décisions du Bureau Fédéral et du Comité Directeur. Une réunion de travail se tiendra afin d'effectuer une relecture du titre IV refondé concernant les offres de licences. Une communication concernant les notions de socle et d'extension compétition sera effectuée.

ii. LNB

Jean-Pierre SIUTAT a assisté au Comité Directeur de la LNB, avec Philippe LEGNAME et Paul MERLIOT. Un ranking a été créé et intégré aux règlements LNB ; il prend en compte des résultats des clubs en championnat de France et en Coupe de France sur les trois dernières années ; il permet de régler certaines situations (établir un classement si la saison ne peut pas se dérouler normalement, repêcher des clubs, traiter le forfait d'un club en Jeep Elite, etc.).

12. Délégation Marque

a. Point général

Raymond BAURIAUD : un travail est en cours avec les commissaires aux comptes et le service comptabilité afin d'organiser les assemblées générales de France Basket Promotion et du Comité d'Organisation courant juillet

L'organisation de l'Open de France 3x3 est en cours. L'autorisation de la préfecture pour l'organisation est en attente. C'est un évènement important pour nous, notamment dans la dynamique de reprise.

L'Open de Cap d'Ail a été excellent en termes d'image. GRDF et la Caisse d'Épargne ont apprécié l'évènement et souhaitent organiser un Open de France dans le Sud de la France.

L'Euro Féminin 2021 et l'Euro 3x3 auront lieu dans un an. Du fait de la non-organisation de la finale du Championnat d'Europe Féminin 2021 à Paris, un Comité d'Organisation mutualisé sera mis en place pour les 2 évènements. Cela permet d'optimiser au mieux les services et l'organisation du travail et ainsi tenir un budget réduit.

La Finale de la Coupe de France Féminine à Bercy marquera la reprise de la Ligue Féminine. Tout le travail effectué sur le positionnement de la LFB à l'horizon 2024 a été apprécié par les clubs de LFB.

Le jury de l'académie du basket a voté à distance pour l'académie 2020. Il s'agit d'une très belle promotion. La date de présentation au public reste à déterminer.

13. Questions diverses

Raymond BAURIAUD : Pierre RABADAN est le nouvel élu aux sports de la ville de Paris et donc un nouvel interlocuteur important pour la fédération.

Gérald NIVELON : une réflexion doit être menée sur la possibilité, ou non, d'AST en cas d'absence d'équipe pour son genre et sa catégorie d'âge, par exemple pour une éducatrice dans un club.

Cathy GISCOU : lors du prochain Comité Directeur, Pierre COLLOMB, président du Comité d'Éthique, donnera son avis sur la méthodologie et sur la transparence de traitement des dossiers PSF 2020.

Amélie MOINE : la Mutuelle des Sportifs a prorogé la garantie assurance jusqu'au 31 août, y compris pour ceux qui n'ont pas encore renouvelé leur licence, les couvrant lors de camps ou autres évènements nécessitant une licence pour participer.

Mathieu SOUCHOIS : le brevet professionnel sport collectif a été abrogé. Il ne sera donc plus mis en œuvre dans les régions.

A partir du mois d'août sera ouvert le dossier de la certification qualité de l'INFBB afin de pouvoir être audité en décembre 2020.

Jean-Pierre HUNCKLER a représenté Jean-Pierre SIUTAT à l'Assemblée Générale de la SVIF. Le résultat sur la saison dernière était positif. Il a été décidé, à l'unanimité, de ne pas redistribuer les dividendes afin de sauvegarder les quatre emplois de l'agence.
La SVIF fêtera ses 30 ans l'année prochaine.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 20 juillet 2020 en visioconférence.